

BULLETIN

NEEWILLER-PRES-LAUTERBOURG n°008

Pour faire patienter les petits gourmands impatientes de croquer dans les chocolats de pâques,

Et surtout pour le plaisir des yeux, le village s'est paré de lapins, poules, œufs, poussins et fleurs.

Un grand merci à notre club déco !



Et pour préserver la beauté et la propreté de nos espaces publics, des petites figurines ont été mises en place par le club déco, pour rappeler aux possesseurs de chiens, qu'il est de leur devoir de ramasser les déjections de leurs compagnons.

OUVERTURE de la Mairie au public : Lundi de 8h00 à 12h et de 13h30 à 18h00, Mardi de 8h à 12h et Jeudi de 8h00 à 12h et de 13h30 à 18h00 - Tél : 03 88 94 81 11 — messagerie : contact@neewiller.fr - site : www.neewiller.fr
Permanence de Mme le Maire : jeudi de 10h à 11h et les adjoints sur RDV



PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DU 18/03/2022

Achat d'une tonnelle et de tables mange debout

Le conseil municipal, après avoir délibéré, décide de retenir le devis de l'entreprise France-Barnums pour l'achat d'une tonnelle et de 6 tables mange debout, et autorise le maire à signer le devis et passer commande. Les crédits nécessaires sont prévus au budget primitif de 2022.

Adopté à l'unanimité

Compte administratif 2021 et restes à réaliser

Conformément aux articles L 181-7 et R 81-2 du code des communes, le Conseil Municipal, sous la présidence de M. Désiré OESTERLE désigné pour présenter le compte administratif, approuve le compte administratif 2021 de la commune qui se présente comme suit :

Dépenses de fonctionnement : 276 470,22 €

Recettes de fonctionnement : 344 817,48 €

Dépenses d'investissement : 87 694,15 €

Recettes d'investissement : 87 048,36 €

Et vote les restes à réaliser en section d'investissement comme suit :

Dépenses : 86 310 €

Recettes : 17 514 €

Adopté à l'unanimité

Affectation du résultat 2021

Le Conseil Municipal, réuni sous la présidence du Maire

Après avoir entendu le compte administratif de l'exercice 2021

Statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement 2021

Constatant que le compte administratif présente les résultats suivants : Considérant que seul le résultat de la section de fonctionnement doit faire l'objet de la délibération d'affectation du résultat

Résultat de fonctionnement	
Résultat de l'exercice 2021	71 299,78 €
Résultats antérieurs reportés	127 220,48 €
Résultats à affecter	198 520,26 €
Solde d'exécution de la section d'investissement	
Solde d'exécution cumulé d'investissement	8 936,12 €
Solde des restes à réaliser d'investissement	68 796,00 €
Besoin de financement	59 859,88 €
Affectation	195 567,74 €
Affectation en réserves R1068 en investissement	59 859,88 €
Report en fonctionnement R002	138 660,38 €

Considérant que seul le résultat de la section de fonctionnement doit faire l'objet de la délibération d'affectation du résultat

Décide d'affecter le résultat comme suit :

Décide d'affecter le résultat comme suit :

Excédent de fonctionnement global cumulé au 31/12/2021 pour affectation	195 567,74 €
Affectation obligatoire à la couverture d'autofinancement (c/1068)	59 859,88 €
Solde disponible affecté à l'excédent reporté de fonctionnement (ligne 002) compte-tenu du déficit des restes à réaliser	138 660,38 €
Excédent d'investissement au c/001	8 936.12 €

Adopté à l'unanimité

Compte de gestion 2021

Après avoir délibéré, le Conseil Municipal approuve, le compte de gestion 2021 de la commune, édité par la trésorerie de Hague-nau.

Adopté à l'unanimité.

Budget Primitif 2022

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré, approuve le budget primitif 2022 de la commune, qui se présente comme suit avec les restes à réaliser :

Dépenses de fonctionnement : 482 000,00 €

Recettes de fonctionnement : 482 000,00 €

Dépenses d'investissement : 294 565,00 €

Recettes d'investissement : 294 565,00 €

Adopté à l'unanimité

Subvention pour l'école de Scheibenhard pour le stage de voile du 30 mai au 3 juin à LAUTERBOURG

Le conseil municipal, après avoir délibéré, décide d'attribuer une subvention de 270 € à l'école de Scheibenhard (soit 30 € par élève, pour 9 élèves), pour le stage de voile du 30 mai au 3 juin 2022 à la base de voile de LAUTERBOURG

Adopté à l'unanimité.

Décompte des charges et location du logement sous les combles au presbytère

Le Maire informe le conseil municipal que le logement sous les combles du presbytère s'est libéré..

Le décompte des charges a été fait suite à l'état des lieux et à la remise des clés.

Le conseil municipal, après avoir délibéré, décide à l'unanimité

- de facturer le dépassement des charges suite au décompte des charges qui a été fait après l'état des lieux et la remise des clés comme suit :

Dépassement des charges au 14/03/2022 27.33 €

- de remettre le logement en location après remise en état et autorise le maire à signer le bail. Le loyer mensuel est fixé à 450 € et les avances sur charges mensuelles à 100 €

Droit de préemption urbain

Le maire présente au conseil municipal les déclarations d'intention d'aliéner ou déclaration d'acquisition de bien soumis au droit de préemption de la commune des parcelles suivantes :

- n° 56 sections 01 – Rue de Mothern à NEEWILLER

Et

-n°107 section 01 – Rue de l'église

-n°218/207, 219/209 et 221/210 section 05 – Kirichtal

le conseil municipal décide de ne pas user de son droit de préemption sur ces parcelles

Adopté à l'unanimité

Travaux de renforcement et de restauration des deux autels dans l'église

Le conseil municipal, après avoir délibéré, décide de réaliser les travaux d'investissement pour le renforcement et la restauration des deux autels de l'église et accepte le devis de l'entreprise MALER KURZ pour un montant de 17 400 € H.T. et 20 880 TTC

Le conseil municipal autorise le maire à signer tous les documents nécessaires à l'exécution du projet.

Les crédits sont prévus au budget primitif 2022

Adopté à l'unanimité.

Les personnes qui ne souhaitent pas figurer dans les rubriques anniversaires ou état-civil sont priées d'en informer le secrétariat de la mairie

NAISSANCE

Simon AUBRY WEBER est né le 24 mars 2022

à WISSEMBOURG

Félicitation aux parents



DECES

M. Albert BROWN est décédé le 5 janvier 2022

à Strasbourg à l'âge de 83 ans

Mme Evelyne ULLRICH est décédée le 23 février 2022

À Haguenau à l'âge de 61 ans

M. Mickaël AUMASSON est décédé le 27 février 2022

À Nœwiller/L à l'âge de 36 ans

Madéleine AUBRY WEBBER est décédée le 24 mars 2022

A Wissembourg



Sincères condoléances aux familles

HEUREUX ANNIVERSAIRE

AVRIL

M. DEMANT Gérard 72 ans le 03/04

Mme SCHMITT Jeanne 74 ans le 07/04

M. WEBER André 77 ans le 18/04

Mme GLESS Mireille 73 ans le 20/04

MAI

Mme BRAUN Liliane 70 ans le 02/05

M. MULLER Edouard 80 ans le 02/05

Mme JENKNER Jeannine 71 ans le 04/05

Mme FRITZ Madeleine 74 ans le 10/05

M. HEINTZ Robert 73 ans le 13/05/2022

JUIN

M.. HEINTZELMANN Antoine 87 ans le 12/06

Mme MASTIO Rose 82 ans le 21/06

Mme KRAUTHAUSEN Suzanne 77 ans le 26/06



COURS DE YOGA

Dans le but de démarrer des séances de yoga, à la rentrée 2022, nous vous proposons de participer à 2 séances d'essais gratuites, les mardi 21 et 28 juin, de 18 h 45 à 20 h à la salle polyvalente de Neewiller.

Mme Woerth professeure de yoga certifiée, enseigne un mélange de yoga vinyasa et de hatha yoga, les cours sont accessibles aux débutants.

RAPPEL

Vous pouvez saisir vos demande d'autorisation d'urbanisme (Permis de construire, d'aménager et de démolir, déclaration préalable et certificat d'urbanisme) par voie électronique (SVE) .

Voici l'adresse du Téléservice : <https://appli.atip67.fr/guichet-unique>

FACTURATION DES ORDURES MENAGERES

Régulièrement et tout au long de l'année, pensez à signaler à la mairie, tous les changements dans la situation de vos foyers (adresses, départs, arrivées).

Un justificatif de la situation des étudiants exonérés (études supérieures uniquement) est à fournir à la mairie (certificat de scolarité et copie du bail...)

Pour la facturation de la redevance des ordures ménagères, la situation des foyers est prise en compte selon les informations disponibles à la mairie. Elle peut être régularisée à tout moment, sur production des pièces.

Marché BIO tous les vendredis de 16H à 19H au terrain de Foot de Neewiller

L'association Nature'lich vous propose toujours tous les vendredis ses fruits et légumes, fromages ou autres Yaourts BIO et locaux ! Les tomates vont tarder à arriver et c'est l'époque de l'année où l'étale se réduit côté fruits et légumes.

Pas de panique !

On a un sacré choix en fromage pour garder le moral :) Beaucoup de nouveautés ont fait leur apparition aussi ces dernières semaines : café labellisé Equitable, farines du moulin Waldmuhle, olives de bouche ...

Venez jeter un œil et régaler vos papilles.

Christophe et l'association Nature'lich vous remercie pour votre soutien !



ELECTIONS 2022

Les élections présidentielles : 1er tour le 10 avril 2022 et le 2ème tour le 24 avril 2022

Les élections législatives : 1er tour le 12 juin 2022 et le 2ème tour le 19 juin 2022


- La possibilité pour le citoyen de vérifier lui-même sa situation électorale directement en ligne. Avec la mise en place du répertoire électoral unique, dont la tenue est confiée à l'INSEE, chaque citoyen pourra vérifier qu'il est bien inscrit sur les listes électorales et connaître son bureau de vote directement en ligne sur le site du service public.

<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/services-en-ligne-et-formulaires/ISE>

- L'inscription en ligne généralisée. Chaque citoyen, quelle que soit sa commune de domiciliation, pourra s'inscrire directement par internet sur le site du service public.

LES PROCURATIONS

ÉLECTIONS 2022



PRÉSIDENTIELLE ET LÉGISLATIVES

CE QUI CHANGE À COMPTER DE JANVIER 2022

Les implications pour les différents types de procuration sont les suivantes :

- Pour les procurations faites par la téléprocédure Maprocuracion :
 - Le portail Mairie de Maprocuracion est supprimé; les procurations dématérialisées sont transmises directement au REU après établissement par l'autorité habilitée. La mairie reçoit la procuration sur son portail ELIRE ou dans son logiciel éditeur.
 - L'enregistrement et le contrôle des procurations dématérialisées dans le REU se font donc automatiquement (injection des données de Maprocuracion dans le REU).
- Pour les procurations papier :
 - Toutes les procurations établies par Cerfa papier doivent être saisies par la commune, dès réception en mairie, dans le portail ELIRE ou dans le logiciel éditeur.

➤ Cela vaut pour toutes les procurations papier, y compris celles reçues tardivement. Si une commune reçoit une procuration papier dans les jours précédant le scrutin, elle doit non seulement saisir la procuration dans le REU, de manière impérative afin d'en vérifier la validité mais aussi reporter l'information sur la liste d'émargement si celle-ci ne peut être rééditée.

Pour les futures élections, et en particulier les élections présidentielle et législatives de 2022, la règle de droit commun suivante s'applique : un mandataire ne peut détenir qu'une procuration établie en France. Le rehaussement du plafond de procurations par mandataire prévu pour les élections départementales et régionales constituait une mesure dérogatoire et temporaire qui n'est pas reconduite.

Récupération des vieux papiers

L'école organise une collecte de vos vieux journaux et papiers.

Durant le week-end de Pâques, du 14 au 19 avril 2022, une benne sera à votre disposition au stade de football de Néewiller/L.

Pensez à garder vos journaux, catalogues, papiers, ...



Le projet d'école cette année a pour thème « L'eau ».

Dans ce cadre la classe de CE1/CE2 va tenter de créer un potager économe en eau. Voici leur démarche :

Nous avons commencé par dessiner la forme du jardin au tableau, 4 rectangles de 6m sur 1m.

Puis nous avons créé les équipes, réparti les élèves en groupe de 5 ou 6.

Ensuite nous sommes allés sur le terrain derrière l'école.

Chaque équipe a reçu du matériel et a planté des bâtons dans la terre aux sommets de chaque rectangle.

Après nous avons délimité les parcelles en reliant les bâtons avec une ficelle.

Enfin nous avons creusé le compost avec une pelle.

Nous en avons rempli des seaux.

Puis nous avons renversé cette terre du compost sur nos parcelles et nous l'avons étalé avec un râteau.

Enfin nous avons recouvert chaque parcelle de paille afin d'empêcher les



mauvaises herbes de pousser et de garder l'humidité du sol.

A suivre

Le projet « PEJ » des CE1-CE2 avec l'intervention du CINE de Munchhausen



Lors de la première séance, nous avons construit une maquette pour représenter le cycle de l'eau de la source à la mer.

On a aussi fait un brainstorming autour de l'eau, nous avons écrit tous les mots auxquels nous pensions avec le mot « eau ».

Pendant la deuxième séance, nous avons travaillé sur les étapes du nettoyage de l'eau à la station d'épuration. Nous avons fait des expériences sur le dégrillage, le désablage, le dégraissage et la clarification...



Pour la troisième séance, nous avons fait des jeux de mimes sur l'eau et le jardin. On a appris à distinguer l'eau propre de l'eau potable. Puis on est allé tester la terre de notre jardin pour voir si elle était prête pour semer.

Fête d'école du RPI Scheibenhart / Néewiller

Les élèves et l'équipe pédagogique vous invitent à assister à leur spectacle de fin d'année sur le thème de l'eau dans la salle polyvalente de Scheibenhart.

Le vendredi 17 juin à 17h30

Une restauration vous sera également proposée à cette occasion.

Venez nombreux !

L'équipe pédagogique et les représentants des parents d'élèves du RPI



Pour fêter l'arrivée de l'été

LE PIQUE-NIQUE DES NEEWILLEROIS

Aura lieu

LE SAMEDI 25 JUIN 2022

A partir de 18h

Au stade de football, en cas d'intempéries, dans le hall communal

Les tables, les bancs et barbecue seront mis à disposition par la commune. Chaque participant apportera son repas, ses boissons et ses couverts.



**Ce sera également l'occasion de profiter de nos nouveaux terrains de pétanque
Pensez à ramener vos boules de pétanque**

Tous les jeunes Français, garçons et filles
doivent se faire recenser à la mairie de leur domicile
dans les 3 mois qui suivent leur 16ème anniversaire.



Une ATTESTATION DE RECENSEMENT leur sera remise
(à conserver précieusement.)

Elle sera à produire obligatoirement pour tout examen ou concours
soumis au contrôle de l'autorité publique (CAP, BEP, BAC, permis de conduire...).

Jeunes lycéens étrangers

Japonais, Brésiliens et Allemands recherchent une famille d'accueil



Du Japon, du Brésil ou d'ailleurs, de jeunes étrangers viennent en France grâce à l'association CEI-Centre Echanges Internationaux. Ils viennent passer une année scolaire, un semestre ou quelques mois au collège ou au lycée, pour apprendre le français et découvrir notre culture. Afin de compléter cette expérience, ils vivent en immersion dans une famille française pendant toute la durée du séjour. Le CEI aide ces jeunes dans leurs démarches et s'occupe de leur trouver un hébergement au sein de familles françaises bénévoles.

Ligia, jeune brésilienne de 16 ans, souhaite venir en France pour 6 mois à partir de Septembre 2022. Elle joue au tennis, aime la lecture, la peinture, le dessin, et le cinéma. Elle rêve de trouver une famille chaleureuse pour l'accueillir les bras ouverts durant son séjour.

Elena, jeune allemande de 15 ans, est passionnée par la culture française. Elle fait de l'équitation, de la voltige, joue du violon, aime la lecture, les voyages, et les jeux de société.

Elle souhaite venir en France pour 10 mois à partir de Septembre 2022. Elle rêve de maîtriser la langue française.

Ryuki, jeune japonais de 17 ans, viendra en France pour 10 mois aussi. Il a de nombreux hobbies : le football, le basket et le cinéma. Il aime aussi peindre et dessiner.

Il aime notre culture et souhaite en découvrir davantage en vivant au sein d'une famille française.

Ce séjour permet une réelle ouverture sur le monde de l'autre et constitue une expérience linguistique pour tous. « Pas besoin d'une grande maison, juste l'envie de faire partager ce que l'on vit chez soi ». A la ville comme à la campagne, les familles peuvent accueillir. Si l'expérience vous intéresse, appelez-nous !

Renseignements :

Bureau Coordinateur CEI Saint-Malo

Vanessa Simon – 02.99.20.06.14

v.simon@groupe-cei.fr

Responsable locale:

Laurence VEITMANN

54200 Bruley

laurenceveitmanncei@gmail.com

06.10.09.45.51



Up PAMINA vhs 2022 - Programme transfrontalier

De nombreuses manifestations et cours sont proposés aux citoyens et citoyennes de l'espace PAMINA. Apprendre, découvrir et vivre des rencontres transfrontalières, tels sont les objectifs de l'université populaire franco-allemande up PAMINA vhs. (art et culture, goûts et saveurs, Histoire et société, Nature et santé et langues et Civilisation) ateliers, excursions, cours de langue et conférences.

Pour tout renseignement vous pouvez contacter

up PAMINA vhs 2, Place de Carmes 67160 Wissembourg - 03.88.94.95.64

info@up-pamina-vhs.org / www.up-pamina-vhs.org/newsletter



Spectacle des 10 ans de carrière de
Tom Mathis, enfant du pays,
alliant illusions & concert avec orchestre live
le 02 juillet 2022 à Mothern

La billetterie est officiellement ouverte. Plusieurs possibilités pour vous procurer les billets :

par mail : info@tommathis2022.fr
en ligne : www.tommathis2022.fr
auprès des membres du Moto-Club de Mothern
auprès des magasins « Peter Envie de Mode »

Médiathèque de SELTZ / Atelier de Bricolage Pâques, mercredi 6 avril 2022

À 14h pour les 3 - 6 ans

À 15h pour les 7 - 11 ans

Gratuit - Sur inscription (par mail : mediatheque@ville-seltz.fr ou par téléphone : 03.88.05.59.39)

URGENCES

SAMU 15

POMPIERS 18

POLICE SECOURS 17

GENDARMERIE 03 88 94 80 12

Numéro d'urgence européen 112

Société du PIPELINE sud Européen : 04 42 05 01 64

En l'absence des médecins traitants, de samedi midi à lundi 7h. En cas d'urgence vitale appelez le 15.

Infirmières : 03 88 54 67 72 à Lauterbourg / 03 88 07 12 89 à Mothern

Masseurs / Kinésithérapeutes : Sophie SCHMITT 14, route de Lauterbourg 67470 MOTHERN
(soins au cabinet et à domicile) 03 88 54 29 44 / 06 82 14 31 19

Cabinet de kinésithérapie à Lauterbourg :

* cabinet du Parc - 5, rue du Faubourg / 03 88 94 81 07

* cabinet à la gare - 3b, place de la Gare / 03 68 03 29 74 : Thomas THIERSE, Caroline CHRISTEN,

Anne Sophie MAZERAND et Adrien PEREIRA.

SERVICE DE GARDE

Médecin: 03 69 55 33 33

Ambulances: Greiner 03 88 86 51 43

Taxi Pons Philippe: 06 18 88 32 94/philippepons67@sfr.fr

PHARMACIE DE GARDE 2022

AVRIL

Samedi 02/04 : Ph. Geissert - HATTEN
Dimanche 03/04 : Ph. Europe - WISSEMBOURG
Samedi 09/04 : Ph. Rohrbacher - MOTHERN
Dimanche 10/04 : Ph. Nowak Deiss - SELTZ
Vendredi 15/04 : Ph. SEEBACH
Samedi 16/04 : Ph.. LEMBACH
Dimanche 17/04 : Ph. Geissert - HATTEN
Lundi 18/04 : Ph. Europe - WISSEMBOURG
Samedi 23/04 : Ph. Jaehn - LAUTERBOURG
Dimanche 24/04 : Ph. Rohrbacher - MOTHERN
Samedi 30/04 : Ph. SEEBACH

MAI

Dimanche 01/05 : Ph. LEMBACH
Samedi 07/05 : Ph. Europe - WISSEMBOURG
Dimanche 08/05 : Ph. Jaehn - LAUTERBOURG
Samedi 14/05 : Ph. Centrale - WISSEMBOURG
Dimanche 15/05 : Ph. de SEEBACH
Samedi 21/05 : Ph. de BETSCHDORF
Dimanche 22/05 : Ph. de l'Europe - WISSEMBOURG
Jeudi 26/05 : Ph. Cantonale - SOULTZ-SOUS-FORETS
Samedi 28/05 : Ph. des Thermes - MERKWILLER/PECHELBRONN
Dimanche 29/05 : Ph. Centrale - WISSEMBOURG

JUIN

Samedi 04/06 : Ph. Centrale - WISSEMBOURG
Dimanche 05/06 : Ph. de BETSCHDORF
Lundi 06/06 : Ph. de l'Europe - WISSEMBOURG
Samedi 11/06 : Ph. de la Paix - WISSEMBOURG
Dimanche 12/06 : Ph. des Thermes - MERKWILLER/PECHELBRONN
Samedi 18/06 : Ph. de la Paix - WISSEMBOURG
Dimanche 19/06 : Ph. Centrale - WISSEMBOURG
Samedi 25/06 : Ph. Cantonale - SOULTZ-SOUS-FORETS
Dimanche 26/05 : Ph. de la Paix - WISSEMBOURG





A.B.R.A.P.A. Association Bas-Rhinoise d'Aide aux Personnes Agées. Tél.: 03 88 54 27 54

A.F.A.L. Bureau et siège Social : 8 Bld Hanauer 67500 Haguenau. Tél.: 03 88 93 11 00, Fax: 03 88 93 11 22,
Email: info@afal.eu. Bureau secondaire : 16, rue du Général de Gaulle à Gerstheim 67150.

ASSEDIC numéro unique 3949, Email: www.assedic.fr

Centres médico-sociaux : Wissembourg : Place des Carmes Tél.: 03 69 06 73 50

Assistante Sociale : Madame SCHMIDT Véronique sur RDV le jeudi matin de 9h à 12h au Centre Médico-Social de Lauterbourg
26, rue du Général Mittelhauser 67630 Lauterbourg : 03 69 06 73 76 Puéricultrice Tél.: 03 69 06 73 77 sur RDV uniquement

Cadastre Haguenau Tél.: 03 88 53 26 26, ouvert tous les jours de 08h00 à 12h et 13h30 à 16h00.

CARSAT uniquement sur RDV en téléphonant au 3960

C.I.C.A.S. à la mairie de Seltz sur RDV. Tél.: 0 820 200 189

Conciliateurs de justice Sur RDV uniquement à la mairie de Seltz au 03 88 05 59 05

Com.Com de la Plaine du Rhin du lundi au jeudi de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h, le vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 16h. Tél. : 03 88 53 08 20 3 rue principale 67930 BEINHEIM



Déchetterie Lauterbourg 03.88.94.83.80-Wintzenbach 03.88.86.55.51 du mardi au samedi de 9h-11h45 et 13h30-16h45

Impôts Centre de Wissembourg. de 08h30 à 12h et de 13h30 à 16h sauf le samedi. Fermé le mercredi et le vendredi après midi. Tél.: 03 88 54 18 90, adresse mail : sip-sie.wissembourg@dgifp.finances.gouv.fr

Infobest Pamina 2, rue du Gal Mittelhauser, 67630 Lauterbourg. le lundi 13h30 à 16h30, les mardis, mercredis et jeudis 08h30 à 12h30 et 13h30 à 16h30, Tél.: 03 68 33 88 00 email: infobest@eurodistrict-regio-pamina.eu site: www.eurodistrict-regio-pamina.eu

Mairie de Lauterbourg : du lundi au jeudi de 8h à 12 h et de 14h à 17h30 et le vendredi de 8h à 12h et de 14h à 16h et le samedi de 9h à 12h (pour les cartes d'identités + passeports). 0388948018 - contact@mairie-lauterbourg.fr

Office du tourisme : Antenne de Seltz : 2, avenue du Général Schneider 67470 Seltz de septembre à mai du lundi au jeudi et le samedi, de 9h à 12h et de 13h30 à 17h30. Antenne de Lauterbourg, Hôtel de ville 21, rue de la 1ère Armée, de septembre à mi-mai du lundi au vendredi 9h à 12h. Antenne de Mothern à la maison de la Wacht 7, rue du Kabach de septembre à mi-mai du lundi au vendredi de 13h30 à 17h30.

PLU : pour consulter le PLU de Néewiller/L voici la nouvelle adresse : <http://posplu.bas-rhin.fr/?id=67315>

Ramoneurs : Ramonage La Brosse d'Alsace : Bitz Ramonage Mothern. Tél.: 07 88 07 06 38 - bitzalexandre@gmail.com
permanence : lundi de 10h à 12h et jeudi et vendredi de 16h à 18h

Feisthammel Quentin 19, rue des faisans 67 120 Duttlenheim.

Entreprise de ramonage : Giedinger SARL 31, rue des Tilleuls 67470 Mothern Tél. : 03.88.94.39.54

SAS France Ramonage 2, rue de l'Eglise 67470 Seltz Tél. : 06.30.45.01.54

Servinor Alsace aide à domicile - services à la personne Tél.: 03 88 53 98 76

SMICTOM : 54, rue de l'Industrie WISSEMBOURG / 03.88.54.84.00

SOUS-PREF.DE Haguenau-Wissembourg accueil général : du lundi au vendredi de 08h00-11h30 et les lundi après-midi de 13h00 à 15h30.

Syndicat des Eaux de Lauterbourg Tél.: 03 88 94 80 67, www.syndicat-eau-lauterbourg.fe / contact@syndicat-eau-lauterbourg.fr

Trésorerie Haguenau 03 88 53 26 26

Urgences : électricité 03 88 18 74 00 / gaz 0810 43 30 68 ; eaux usées 03 88 19 97 09